



<p><b>COMMUNE DE GENNES</b></p> <p><i>Nombre de Conseillers :</i> <i>En exercice : 15</i> <i>Présents : 10</i> <i>Votants : 12</i></p> <p><i>Date de convocation :</i> 09/09/2023</p> <p><i>Date d'affichage :</i> 11/09/2023</p>	<p><b>DELIBERATION</b></p> <p><b>Le quatorze septembre deux mille vingt-trois à vingt heures</b>, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent</p> <p><b>Membres présents :</b> Dominique HENRY, Céline HIRCHI, Isabelle HOCQUEMILLER, Jean-Michel LHOMMEE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ</p> <p><b>Membres excusés :</b> Michel JANNIN, procuration à Dominique HENRY Ludovic JEUNOT, procuration à Isabelle HOCQUEMILLER Philippe GENILLOUX,</p> <p><b>Membres absents :</b> Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Dominique HENRY</p>
---	---

➤ **230903 : Pose de stores anti-chaueur à l'école**

Une étude a été conduite pour fourniture et pose de stores extérieurs en toile sur une partie des fenêtres de l'école (8 fenêtres sur la façade Sud et une fenêtre sur la façade Ouest)

Le coût des travaux est estimé à 10 800 € HT

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter l'attribution des subventions éligibles pour ce type de travaux, notamment auprès de l'Etat (DETR), et du Fonds Climat de GBM.
- de financer le solde sur fonds propres

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 230706 du 6 juillet 2023

Le maire  
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
L'original est signé par les membres présents.  
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture